

Regard de Coux



HORAIRES d'OUVERTURES :

○ MAIRIE

JOURS	Matin	Après-midi
Lundi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Mardi :	FERMÉ	13h30 à 17h30
Mercredi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Jedi :	FERMÉ	13h30 à 17h30
Vendredi :	De 8h30 à 15h en continu	

○ AGENCE POSTALE en mairie

JOURS	Matin	Après-midi
Lundi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Mardi :	FERMÉ	13h30 à 17h
Mercredi :	08h30 à 12h	FERMÉ
Jedi :	FERMÉ	13h30 à 17h
Vendredi :	De 8h30 à 14h30 en continu	

MAIRIE DE COUX :

Tél. 04 75 64 22 04 - Fax 04 75 64 59 27
E-mail : mairie@coux-ardeche.fr



www.coux.fr

EDITO



Chères Couxaises, Chers Couxois,

Associé au groupe de travail communication, je suis heureux de vous adresser le Numéro 25 de notre bulletin d'informations "Regard de Coux".

Au fil des pages, vous suivrez l'évolution des nombreux chantiers dont certains se réalisent sur plusieurs années. C'est le cas des importants travaux de la Route Départementale 2, sans oublier les travaux de mise en séparatif des réseaux humides dans le hameau de Villeneuve. Les travaux d'aménagement de l'Espace d'Onclaire avec la création de locaux adaptés au personnel technique. A cette occasion, l'équipe municipale vous donne rendez-vous le 7 juin prochain. Couxaises, Couxois cet espace est le vôtre, nous vous attendons nombreux.

Vous m'interrogez sur l'avancement du dossier «Fibre optique», le calendrier est respecté, après la phase d'études, les travaux sont en cours sur le territoire communal, il semble possible que les opérateurs puissent faire des propositions de raccordement en cours d'année 2020.

Le service transport de la Communauté d'Agglomération est trop modeste pour certaines communes dont Coux, je reste très attentif aux besoins et je veillerai à ce que la Communauté d'Agglomération améliore son réseau de dessertes.

Une page est consacrée à l'urbanisme, je me dois de vous informer que le dossier de révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui avançait plutôt bien s'est trouvé interrompu par la disparition du bureau d'études qui travaillait pour Coux, et aussi, pour plusieurs communes d'Ardèche et de Drôme.

Nous sommes dans l'attente des directives des services de l'Etat pour trouver la solution la mieux adaptée à cette situation.

Vous découvrirez trois portraits de femmes volontaires qui travaillent sur notre commune, je les félicite d'avoir choisi Coux et je m'associe à notre équipe municipale pour leur souhaiter la bienvenue et une très belle réussite sur notre commune. Je remercie très sincèrement les élus du groupe communication, les responsables d'associations et toutes les personnes qui participent à la rédaction des articles. Merci aux nombreux bénévoles qui animent dans la diversité et toujours avec qualité notre commune. Nos annonceurs sont des partenaires fidèles, soyez remerciés pour votre engagement au service de nos concitoyens.

Je vous souhaite un agréable moment de lecture et restez connecté à notre actualité en consultant régulièrement le site www.coux.fr

Bien cordialement.
Jean-Pierre JEANNE



Direction de la publication : Équipe communication
C. Gigon, B. Crouzet, M. Lecomte, S. Volle
Crédit photos et collaborateurs:
Les élus, les écoles, les Associations.

Maquette et Impression :
imp.cévenole-coux - imprim'vert®. Imprimé sur papier recyclé.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE D'ONCLAIRE



Les travaux de l'espace d'Onclaire sont presque terminés. Alors que les employés des services techniques s'affèrent aux travaux d'aménagement intérieur des locaux, l'entreprise Blachère et Picollet procède aux installations électriques. En mars, les cheminements se dessinent, en béton désactivé pour les piétons et en enrobé pour les véhicules.

En avril, c'est au tour de l'entreprise Jardins de Provence d'intervenir pour divers travaux :

- Plantation de divers végétaux sur les espaces verts et Place de la Gare, le long des gradins.
- Installation de cubes de calcaire entre les piliers sur la halle et entre les arbres et les gradins.
- Mise en place d'un espace vert à gauche de la halle derrière les bâtiments des services techniques.

La borne de recharge pour véhicules électriques, installée il y a quelques temps, a été mise en service au début du mois d'avril. Les emplacements dédiés au rechargement électrique viennent d'être réalisés.

Prochamment seront matérialisées les places de stationnement dont celles réservées aux Personnes à Mobilité Réduite, une près du restaurant et une près de la borne électrique.

De plus, un parking vélo sera créé Place de la Gare. Les containers à ordures ménagères sont déplacés à l'endroit aménagé à côté de l'arrêt bus. Les containers de tri sélectif actuels vont être remplacés par des containers semi-enterrés.

Les élus renouvellent leurs remerciements aux commerçants, artisans, riverains, associations et usagers de leur civisme permettant le bon déroulement de ce chantier.

Nous souhaitons que l'embellissement et la création de la halle profiteront à tous et que cet espace s'anime dans les mois à venir.



Menuiserie Ébénisterie VALLON

MICKAËL VALLON
Plan de Gribeau
1402 B Route de Lyas
07000 Lyas
06 72 62 36 58
micka.vallon@hotmail.fr

BBR
Location de Matériel T.P.
Particuliers & Entreprises
MINI-PELLE - FOURGON - ROULEAU

Z.A. La Motte 07210 BAIX
Tél : 04 75 58 38 73 - Fax : 04 75 58 38 74
mail : bbr-locations@orange.fr

OPTILUX OPTICIENS PRIVAS

7 Diplômés à votre service

4 rue de la République - Tel.: 04 75 64 24 24
6 place de l'Hôtel de ville - Tel.: 04 75 65 87 47

SARL LÉVÊQUE Frères
Construction - Rénovation
Piscine - Travaux d'intérieur

07000 COUX
06 70 85 39 25 - 04 75 64 05 22
sarl.leveque-freres@wanadoo.fr



➤ RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES



▲ Réalisation d'un mur Impasse de l'usine ▼



▲ Aménagement de l'espace détente de Côte Rotie ▼



▲ Signalétiques RD 2 ▼



Mise en sécurité, démolition d'un mur Impasse de l'Usine ▼



▲ Démontage d'un arbre Chemin des Bros ▼



▲ Aménagement locaux S.T.



▲ Aménagement locaux S.T. ▼



▲ Toilettes publiques Onclaire



▲ Entretien régulier des espaces verts ▼



➤ EAU POTABLE CALADE DE L'ÉCHAUGUETTE

Le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas est intervenu dans le centre du village pour des travaux de mise aux normes du réseau d'eau potable dans la Calade de l'Échauguette. La chaussée a été rénovée avec la mise en place d'un revêtement en béton désactivé. «L'Échauguette» vient rejoindre les quelques calades du Centre Bourg qui affirment le caractère ancien de notre village.



➤ PLACE DE L'ÉGLISE

Suite aux déformations des dalles d'un secteur de la place de l'Église, les élus ont décidé, pour des raisons de sécurité, la mise en place d'un revêtement en béton désactivé. Les travaux sont terminés.



ELECTRICITE GENERALE
SERRE

04 75 64 19 62
06 12 55 27 76

1 cours St Louis, 07000 Privas
Mail : serrelec@orange.fr

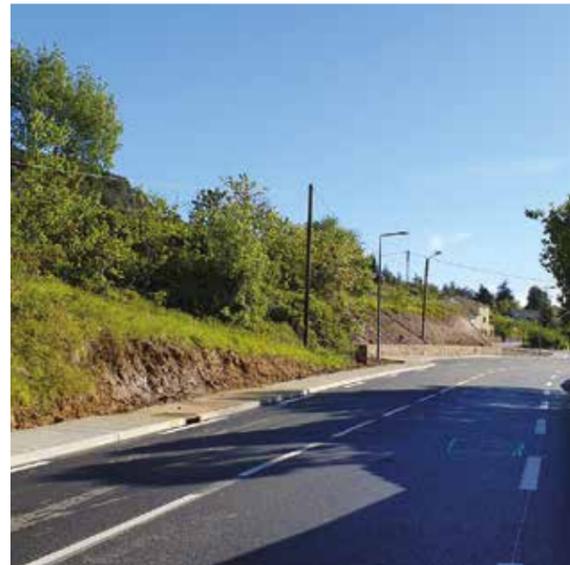


4

5

ROUTE DÉPARTEMENTALE 2

Dans le cadre du projet de sécurisation d'itinéraire porté par le Conseil Départemental, un important programme de travaux a été réalisé sur la RD 2 qui dessert de nombreux quartiers couxois en direction du Col du Moulin à Vent. Ces travaux ont été réalisés par phases sur trois années et se termineront prochainement. La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas ont mis à profit cet important chantier pour étendre le réseau d'assainissement et rénover le réseau d'eau potable. Après avoir effectué les travaux de terrassement et d'enfouissement des différents réseaux, les trottoirs ont été réalisés en béton balayé et les bordures posées avant le revêtement de la chaussée. Des travaux d'eau pluviale, en grande partie sous l'emprise des trottoirs, ont été également réalisés. La commune travaille avec le SDE 07 sur le projet d'éclairage public, du carrefour de Masneuf à la plate-forme d'arrêt de bus de Côte Rôtie. Trois lampadaires seront mis en service dans les prochaines semaines. Ce chantier va arriver à son terme, la chaussée a été entièrement rénovée et un «mur montagne» réalisé pour assurer la sécurité des usagers. Une entreprise de maçonnerie a élevé des murs en bordure des parcelles impactées par le chantier.



SALIÈRE

Le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas a décidé de réaliser début 2019 des travaux de rénovation sur le secteur Onclaire RD 104 et sur les Chemins de Salière et du Meyrand. Ces travaux sont indispensables pour la pérennité du réseau d'eau potable. Ceux sur la RD 104 sont terminés depuis la fin du mois de mars, les travaux se poursuivent sur les Chemins du Meyrand et de Salière.



A.D.N.



Ardèche Drôme Numérique travaille actuellement sur le projet de déploiement de la fibre optique sur les communes de Coux, Flaviac, Lyas et Pranles. La deuxième étape, en cours, concerne l'installation des locaux techniques et la création du réseau. La réception des travaux du local technique de Coux «Le Trépot» Chemin de Masneuf a eu lieu le mercredi 6 mars 2019. Les autres travaux devraient se poursuivre afin de permettre aux opérateurs de proposer des offres de raccordement pour votre habitation. Cet important chantier devrait permettre à l'ensemble de notre population d'accéder à la fibre en 2020/2021.

HAUT DE VILLENEUVE

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a réalisé les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif. Le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas a rénové le réseau d'eau potable. La Commune de Coux a créé un réseau d'eau pluviale et assure la défense incendie par la mise en place d'une borne Montée du Général. Ces travaux sont terminés et la réfection de la chaussée sera réalisée prochainement.



CONTAINERS «TRI» SEMI ENTERRÉS

Sur proposition des élus de Coux, dans le cadre de l'amélioration esthétique aux abords de la Place d'Onclaire, les services de la CAPCA ont validé la mise en place de containers de tri sélectif semi enterrés. Cette décision participe à la mise en valeur du site.



Des réseaux de qualité pour une eau préservée

Parc Industriel Rhône Vallée Nord
07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 - Fax. 04 75 85 89 02
E.mail : rampatp@rampa.fr

Ferronnerie
DAUTHEVILLE

Les Bros 07000 COUX
Tél. 04 75 65 89 92
ferronneriedautheville@orange.fr

Fioul Domestique **DUMASOUT**
Installation Dépannage Entretien Solaire
Ets DUMAS 07 FLAVIAC **04 75 65 70 18**
"l'énergie est notre avenir, économisons la"

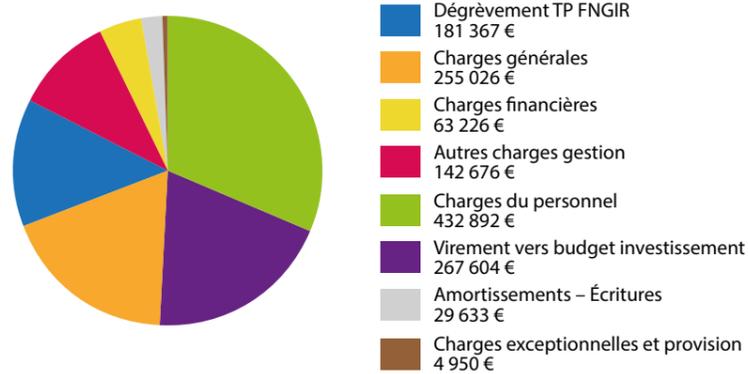
IMMOBILIER AUTREMENT
04.69.96.56.57
LIZ Immobilier



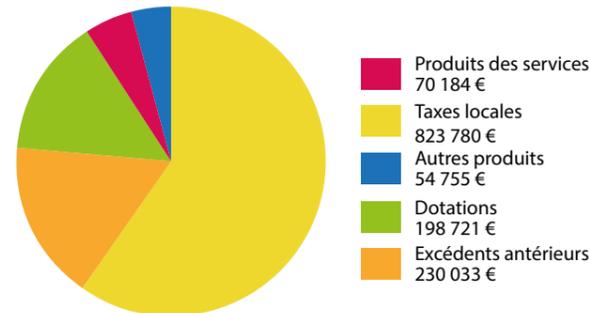
BUDGET 2019

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

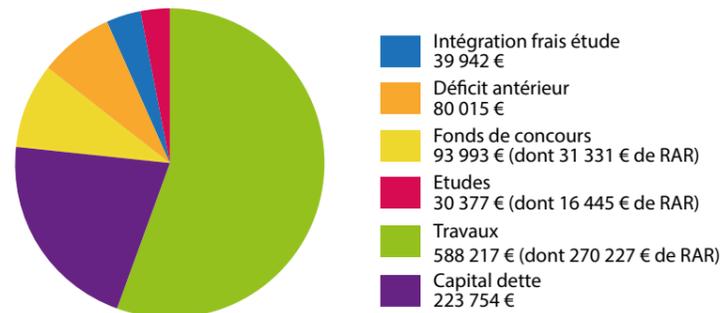


Recettes

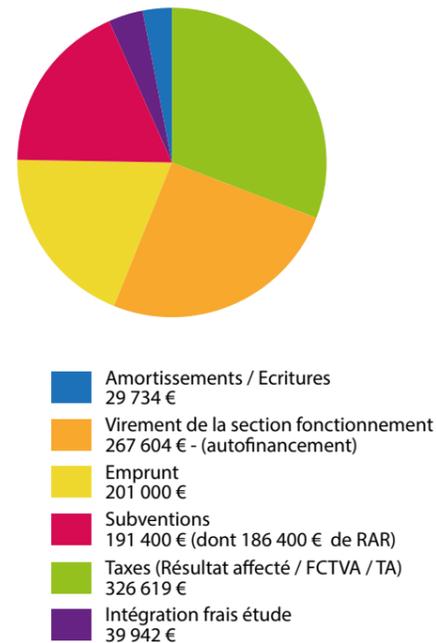


SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



Les montants présentés ci-dessus sont exprimés toutes taxes comprises (TTC).

Le chapitre des travaux comprend entre autre :

- Finalisation de l'aménagement de la place d'Onclaire (halle couverte, accessibilité, éclairage, local poubelles et tri sélectif, vidéoprotection) : 184 157 €
- Finalisation de la sécurisation des arrêts de cars (RD2 et Les Bros sur la RD 104) : 101 580€
- Voirie et diverses reprises d'ouvrages : 79 706 €
- Achat, démolition et aménagement des ruines RD 104 : 32 500 €
- Eclairage publique (dont Villeneuve et arrêt bus Côte rôtie) : 16 825 €
- Eaux pluviales (dont le secteur de Villeneuve, Onclaire) : 131 456 €

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES

DURAND Olympe, Océane	le 19 janvier 2018 à PRIVAS
FELTEN Maxime, Arthur	le 07 mars 2018 à PRIVAS
LEMAIRE Eden, Patrick, Christian	le 13 mai 2018 à PRIVAS
LAMOULINE SAEZ Andrea, Vincent, Marcel-Auguste	le 29 mai 18 à LYON 4 ^{ème} (69)
ROBERT Emma, Marie, Margo	le 10 août 2018 à VALENCE (26)
ANDRÉ Maddy, Camille, Maréva	le 27 septembre 2018 à VALENCE (26)
MANSAR Lyana, Elodie, Joséphine	le 04 octobre 2018 à PRIVAS
PRANEUF Rose, Audrey, Cloé	le 25 novembre 2018 à LYON 4 ^{ème} (69)
QUEIROS Nino, Isaïah	le 05 décembre 2018 à PRIVAS

MARIAGES

ACHAT Lahcène & MOTTIN Sabrina, Sandy, Claudette	le 17 mars 2018
SWIATKOWIAK Dea, Isadora, Mania & JEANNE Nicolas, David, Roger	le 19 mai 2018
KERDONCUFF Nathalie, Jeannette, Claude & VINET-DENIS Denis, Constant	le 30 juin 2018
SEGUIN Jérémy, Mathieu & SOUBEYRAND Virginie, Marie-Josée	le 25 août 2018
LENOËL Christophe, Jean-Paul & DUVAL Michèle, Laurence	le 08 septembre 2018
EUZET Shani, Barbara & HERBIN Jean, Yves, Marc	le 29 décembre 2018

DÉCÈS

RIOU Jean-Marie	le 2 janvier 2018 à PRIVAS
LÉVÊQUE Berthonne, Emilie, Rosa (épouse CHABAL)	le 05 janvier 2018 à PRIVAS
HENRY Roger, Jean	le 14 janvier 2018 à PRIVAS
DANCÈTE Suzanne, Yvonne (veuve HERBIN)	le 17 janvier 2018 à PRIVAS
FAURE Denise, Odette (veuve ALLIER)	le 10 février 2018 à PRIVAS
CHAPUS Marguerite, Louise (veuve BONHOMME)	le 17 février 2018 à PRIVAS
BRAHIC Pierre, Auguste, Paul	le 20 février 2018 à PRIVAS
SAUZÉE Georgette, Marie, Joséphine (veuve GEAY)	le 17 août 2018 à PRIVAS
VINET-DENIS Denis, Constant, Roger	le 24 août 2018 à COUX
QUEIROZ Isabelle (épouse RUIZ)	le 14 novembre 2018 à COUX

ONCLAIRE TAXI

Transport Médical Assis
Colis et plis urgents
Taxi toutes distances

MARTIN Jérôme
et Alexia
R.N. 304 - 07000 COUX

06 28 84 25 12
(ligne directe)
04 75 64 58 15

ALISSAS DEPANN'S

Jean-Paul BUHR

- PLOMBERIE
- ZINGUERIE
- CHAUFFAGE
- AEROTHERMIE

06 10 87 21 53 • jean.paul.buhr@gmail.com

Le Poivre d'Âne

AUBERGE

Place d'Onclaire - 07000 COUX
Tél. 04 75 64 17 81
Fermé le dimanche soir, le lundi et jeudi soir

Une Histoire de Goût

Maison Saulignac

Epicierie fine
Produits du terroir

Rue Elie Reynier - PRIVAS
04 75 64 53 94



URBANISME

Si vous avez des projets de travaux, assurez-vous au préalable que ceux-ci sont autorisés par le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En fonction de la zone du PLU dans laquelle est situé le projet, des règles particulières sont à respecter.

Autorisations

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles du PLU en vigueur. Selon l'importance des travaux, il faut déposer une Déclaration Préalable (DP), un Permis de Construire, un Permis d'Aménager, un Permis de Démolir...

Avant de commencer des travaux, d'acheter ou de vendre un terrain, il est recommandé de demander un Certificat d'Urbanisme (CU) pour obtenir des informations sur le terrain et le projet.

Délais d'instruction

Le délai d'instruction figure sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie. Ce délai commun est de :

- 1 mois pour les déclarations préalables.
- 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles et les permis de démolir.
- 3 mois pour tous les autres permis.

Un délai différent peut être fixé lorsque certaines consultations sont nécessaires :

- Architecte des Bâtiments de France,
- Commission de sécurité incendie,
- Accessibilité personnes handicapées, etc.

Délivrance des autorisations

La délivrance des autorisations d'urbanisme est de la compétence du maire. L'instruction des différentes demandes est assurée par le service instructeur de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Où retirer et déposer son dossier ?

Retirer son dossier

Les imprimés peuvent être retirés en mairie
Les imprimés sont disponibles également sur le site internet du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Déposer son dossier

Toutes les demandes sont à déposer directement à la mairie ou par courrier avec accusé réception. Il est rappelé que dès la délivrance de son autorisation d'urbanisme et pendant toute la durée du chantier, le bénéficiaire doit afficher sur son terrain ou à proximité un extrait de son autorisation. Elle doit être visible de la voie publique ou des espaces ouverts au public, sur un panneau rectangulaire dont les dimensions sont supérieures à 80 cm et comprenant toutes les mentions indiquées aux articles A 424-16 et A 424-17 du code de l'urbanisme. Il convient de rappeler que la date d'affichage sert de point de départ aux tiers qui peuvent contester l'autorisation d'urbanisme dans un délai de 2 mois. A défaut d'affichage permanent, l'autorisation pourra être contestée jusqu'à un an après le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.



Démarrage et fin des travaux

La déclaration d'ouverture des travaux (DOC) intervient après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme. Une DOC n'est pas nécessaire pour une DP.

C'est un document qui permet de signaler à l'administration le commencement des travaux. Elle doit obligatoirement être effectuée dès l'ouverture du chantier.

L'autorisation d'urbanisme est périmée si les travaux ne sont pas entrepris dans un délai de 3 ans à compter de la notification de l'arrêté.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit obligatoirement être effectuée une fois que les travaux sont terminés. Une DAACT est obligatoire pour toutes les autorisations.

En cas de construction nouvelle, une attestation doit en plus être jointe à la déclaration d'achèvement des travaux indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique RT 2012.

Ces déclarations, établies en 3 exemplaires, doivent être déposées directement à la mairie où se situe le terrain ou envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception. L'autorité dispose de 3 mois (5 mois en secteurs particuliers) pour contester la conformité.

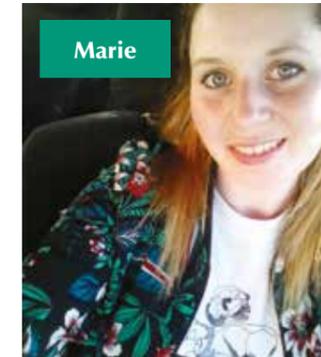
Si à l'expiration de ce délai, le bénéficiaire n'a pas reçu de mise en demeure constatant la non-conformité, il peut se faire délivrer, sur simple demande, une attestation certifiant que la non-conformité des travaux n'a pas été signalée.

Une attestation certifiant que l'autorité ne conteste pas la conformité de la construction peut être demandée par les notaires dans le cas de la vente des biens.

Pour prévenir toute difficulté future, n'oubliez pas de réaliser toutes ces formalités.

Contact : Afin d'obtenir des conseils avant ou au dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme, des renseignements peuvent être obtenus en mairie par téléphone ou auprès du secrétariat, et sur rendez-vous pour rencontrer l'Adjointe Urbanisme, Christine GIGON, et / ou le Maire, Jean-Pierre JEANNE.

INTERVIEWS



Marie

Qui êtes-vous ?

Marie Montégut, Je suis une jeune femme de 27 ans, en couple, pour le moment sans enfant.

J'ai commencé à travailler à 14 ans en alternance, puis j'ai fait mon apprentissage

de fleuriste en 4 ans chez Pétales et Compagnie à Privas, j'ai ensuite travaillé 4 ans chez Jeff de Bruges, puis j'ai fait une formation de décoratrice d'intérieur et j'ai obtenu mon BTS.

Pourquoi Coux ?

Nous y avons acheté une maison en février 2018.

Votre projet ?

J'ai ouvert ma société le 1^{er} octobre 2018, je suis décoratrice d'intérieur. Mon travail et mon projet consistent à ce que chaque individu faisant appel à moi, ait un intérieur qui lui plaît, et surtout un style qui lui ressemble, qui lui corresponde et qui reflète sa personnalité.

J'aime, j'aime pas !

J'adore le fromage de chèvre, les fraises et j'aime que les gens se sentent bien chez eux, j'aime les gens vrais, j'aime la nature et que l'on prenne soin de celle-ci. Je n'aime pas l'injustice, je n'aime pas les ragots, et je n'aime pas trop les caillettes !

Marie Montégut
Décoration et
Architecture d'intérieur

marie.monteguto7@gmail.com

facebook: marie montégut décoration architecture

06. 48. 23. 68. 95



Marceline

Qui êtes-vous ?

Céline Berthier, 32 ans et Marceline Peglion, 31 ans, nous sommes toutes les deux co-gérantes de la ferme « Biquette de la Jaubernie ».

Pourquoi Coux ?

Nous avons vécu dans différents endroits avant l'Ardèche (Haute-Savoie, Bourgogne, Alpes de Haute-Provence pour Céline ; Alpes-Maritimes, Alpes de Haute-Provence et Hérault pour Marceline) mais nous sommes arrivées en Ardèche dans le but de reprendre la ferme de Gilles et Véronique Léon. Ce qui nous a plu à Coux c'est le paysage et le climat mais aussi l'accueil et l'enthousiasme des gens à voir des jeunes s'installer pour que la ferme continue !

Votre projet ?

Nous avons repris la ferme en janvier et nous poursuivons dans les traces de Gilles et Véronique. Maintenir la qualité et la renommée des produits de la ferme est déjà un challenge mais nous avons eu la chance de pouvoir être formées par les Léon pendant plus d'un an. Ils nous ont transmis leurs savoir-faires et leur expérience. Nous avons développé un petit atelier de poules pondeuses pour produire des œufs Bio, et élargir notre gamme de produits. Nous voulons continuer à participer à la vie du village de Coux, notamment au travers du marché de Coux, ou l'accueil de public sur la ferme.

J'aime, j'aime pas !

Nous aimons le travail en contact avec les animaux, garder les chèvres et pouvoir les nourrir au maximum dehors, c'est très important pour nous ! Rencontrer nos clients et pouvoir créer un produit du lait jusqu'à la commercialisation, c'est aussi une grande source de satisfaction.



Céline



AUTO ENTREPRENEUR

Maison'Net

Services

**MÉNAGE
REPASSAGE
LIVRAISON DE COURSES**

305, Chemin de Côte Rôtie
Bas Chassigne
07000 COUX

Anne - Laure LECOMTE
tél. 04 75 65 33 90
alaure07000@gmail.com

GARAGE VIAZAC

DEPUIS 1977

S.A.R.L. VIAZAC ET FILS

VENTES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE

Zone Industrielle Le Lac Tél. 04 75 64 80 56
07000 PRIVAS laurent.viazac@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CLIMATISATION

PORTAIL ÉLECTRIQUE

E.U.R.L. Dominique PEREL

135, Route Impériale ☎ 04.75.64.22.43
07000 VEYRAS ☎ 06.81.11.68.88

PARCOURS ACROBATIQUE EN FORÊT

indian forest

Les 3 Chemins - 07000 COUX

04 75 64 10 10

www.indian-forest-ardeche.com



100^e JOUR DE CLASSE !



Les élèves de l'école de Masneuf ont fêté ce vendredi 5 avril leur 100^e jour de classe ! Cette fête lancée par M^{me} Franchini quelques années auparavant réunissait aujourd'hui les trois classes de l'école. Les projets du jour étaient variés : activités mathématiques autour du nombre 100, chants, danses, dégustation d'un bon goûter offert par l'association Couci-Couxa... et un peu de travail en classe tout de même ! Tout cela avec les jolies couleurs des déguisements portés par tous les enfants.



Cette belle journée nous a permis de terminer cette semaine d'une jolie manière !



PROJET V.I.D.A.

Les vingt élèves de CE2-CM1 de l'école de Masneuf vont participer cette année au projet V.I.D.A (Voyage Itinérant à la Découverte de l'Ardèche) les 18 et 19 mai prochains.

Afin de préparer au mieux cette belle randonnée à vélo de 60 kilomètres qu'ils parcourront en 2 jours entre Saint-Martin-de-Valamas et Le Pouzin, ils réalisent deux sorties d'entraînement vélo par semaine : une sortie avec un intervenant, M. Fillet, qui leur propose des parcours de motricité à vélo et des exercices d'équilibre et de technique, puis une autre sortie plus longue où ils travaillent leur endurance pour se préparer aux deux longues journées de fin d'année dans la vallée de l'Eyrieux.

Plusieurs parents et grands-parents bénévoles ont passé l'agrément vélo pour donner de leur temps pour accompagner les enfants sur ces sorties. Sans eux et sans la motivation des 20 élèves de la classe de M^{me} Rossetti, rien n'aurait été possible.

C'EST NOËL À LA MATERNELLE !

Après 3 années où nous étions invités dans la salle du Fabriciou par l'association Rencontres Générations, nous avons décidé de les inviter à l'école.

Pour certains, cela a été un retour aux sources ! Le matin, nous avons fait des ateliers de Noël avec l'aide de quelques parents : contes à la bougie, décorations de table et cuisine.

Nous avons cuisiné pour presque 40 personnes des sablés de Noël, du gâteau sans cuisson au thé brun et chocolat et des roses des sables.

L'après-midi, après un petit temps de repos, nos invités sont arrivés.

Nous avons fait des jeux de dominos et de société avec eux puis nous avons chanté tous les chants que nous connaissions, quelques-uns avec les adultes en attendant la venue du Père-Noël de Rencontres Générations.

Quand il est arrivé, il nous a distribué un sac de gourmandises puis nous nous sommes mis tous ensemble à table pour déguster notre cuisine du matin et partager avec les adultes.



Nous avons beaucoup appelé le Père-Noël. Tout le monde était très content. Quelle journée !

LE CARNAVAL

Cette année, Carmentran a été réalisé à l'école du village. Trois mamans sont venues nous aider pour réaliser ce coquin de personnage. Toutes les classes de l'école ont participé à cet événement organisé par des associations couxoises. Après avoir dénoncé ses méfaits, de l'avoir chatouillé, gratté, griffé et assourdi par une batucada, nous l'avons brûlé comme la tradition le veut devant une assemblée d'enfants et de parents venus ce jour-là en grand nombre sous un soleil radieux.



Le printemps est de retour !



À LA RENCONTRE DES GENDARMES



Mardi 26 mars 2019, rencontre entre les enfants et les enseignants de l'école de Masneuf avec des gendarmes à la caserne Rampon de Privas.



Le comité Ardéchois Privas / Le Teil «Les Amis de la Gendarmerie» dirigé par sa présidente Christine Gigon, également adjointe au maire de Coux, a concrétisé l'opération cartes de Noël 2018 pour des gendarmes mobiles déplacés à Mayotte. Les 58 enfants de l'école maternelle/primaire Masneuf de Coux ont créé des cartes personnalisées, des messages et des vidéos. Ils les ont transmis pour Noël aux 60 gendarmes mobiles de l'Escadron de Bourg-Saint-Andéol partis vers Mayotte.

Tous les documents de réponse réalisés par les gendarmes, transmis par voie électronique, ont été remis aux enfants et enseignants mi-janvier 2019. Les photos et vidéos, présentant les missions des gendarmes mobiles à Mayotte, étaient toutes exceptionnelles et adaptées à l'âge des enfants, dixit Magali Rosetti directrice de l'école.



Pour clore cette belle opération d'échanges, une rencontre a été organisée le mardi 26 mars 2019, à la caserne de la Gendarmerie de Privas, entre les enfants, une dizaine de gendarmes mobiles de Bourg-Saint-Andéol partis à Mayotte et des gendarmes du Groupement de gendarmerie départementale de l'Ardèche. Cette manifestation a eu lieu en présence des représentants de l'escadron mobile, du groupement de gendarmerie départementale, de l'Amicale de l'escadron de sécurité routière, de Jean-Pierre Jeanne, maire de Coux et bien entendu de la presse locale.

Les transports en bus des enfants, des enseignants et des adultes accompagnateurs ont été pris en charge par le Comité des Amis de la Gendarmerie.

Pour terminer la matinée, une collation a été offerte par la mairie de Coux.

Christine GIGON remercie les enfants, les enseignants, tous les gendarmes ayant participé à cette opération, la mairie de Coux et également le Colonel Olivier Coulbeau, Commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Ardèche pour avoir autorisé cette rencontre au sein de sa caserne.



UN JOUR UN LIEU

Pour nous le vivre ensemble c'est se réunir de temps en temps autour d'un objectif commun, pour réfléchir, faire ensemble, partager, prendre du bon temps. C'est ainsi que nous avons organisé en janvier une rencontre autour d'un film sur les accords de paix en Colombie, avec un débat animé par Véronique Léon qui revenait de là-bas après un voyage militant avec Via Campesina, une organisation mondiale d'agriculteurs. Où nous avons pu constater que malgré les accords de paix signés entre les FARC et le gouvernement colombien, tous les problèmes ne sont pas réglés !



Le carnaval, que nous avons organisé avec deux autres associations (Rencontres Générations et Couci Couxa) et les écoles, s'est cette année déroulé sous forme d'un défilé traversant toute la commune, de Masneuf au village : beau temps, du monde, des rencontres et des découvertes, et un procès qui s'est bien terminé... sauf pour le Carmentran bien sûr (voir photo) !

Le 29 mars nous avons co-organisé une conférence sur la maladie de Lyme avec une association nationale, Lympact, dont le siège est à Coux. La gravité et la méconnaissance de cette maladie transmise par les tiques méritent une information de tous !

Vendredi 10 mai, le festival de contes de Privas "à moi, conte deux mots" se déplace à Coux. Dimanche 23 juin sera la désormais traditionnelle Gratifieria, marché gratuit et partage.

Bientôt une nouvelle cabane à livre : nous avons entrepris la conception de la transformation de la cabine téléphonique de l'école du village, en nous appuyant sur les idées émises par les enfants des écoles lors de la semaine banalisée de l'an passé : ce projet sera finalisé au cours de l'été. Nous accueillons tous les projets qui nous sont proposés, n'hésitez pas à nous contacter unjourunlieu@gmx.fr, n'hésitez pas à prendre part aux projets qui vous parlent et venez adhérer à notre association.



LES CYCLOS SPORTIFS COUXOIS



Pour la 8^e année, les Cyclos Sportifs Couxois étaient à Sainte Maxime pour un stage d'endurance sur 5 jours. Du samedi 23 au mercredi 27 mars, ils ont découvert ou redécouvert des paysages magnifiques et totalement dépayés de l'arrière-pays varois, au cœur du massif de l'Estérel, du massif des Maures et du bord de mer. Une organisation parfaite de notre partenaire Stéphane D'HONDT de VELO-LIVE.COM

Les 14 Couxois ont accumulé 600 km avec 7500m de dénivelé en 22 heures. De quoi être affûtés pour le début de saison et notamment le championnat FSGT Drôme Ardèche et les cyclosporives de la région.

Ils préparent également la 9^e édition du Chrono du Bénas qui aura lieu le dimanche 25 août au matin. Vive le sport !

COUCI COUXA



Loto des écoles de Coux organisé par Couci Couxa, l'Association des parents d'élèves des écoles de Coux, a connu une belle réussite ce dimanche 24 mars. La salle était bien remplie et la chance a fait son œuvre pour la répartition de très nombreux lots (machines à café Nespresso, enceinte bluetooth, trottinette électrique...). La collecte de tous ces lots a exigé un énorme engagement de la part des organisateurs, notamment Ludivine Gilibert (Trésorière adjointe) et Jamila DHAOU (Vice-Présidente). Nous remercions aussi tous les commerçants et artisans privadois ainsi que les organismes du voisinage (musées, parc...) qui ont offert ces lots. En parallèle, il a été vendu un nombre important de cartons par les enfants, dont le meilleur vendeur de chaque classe a été récompensé. Les parents d'élèves se sont également impliqués dans l'organisation en confectionnant de nombreuses collations servies à la buvette. Les bénéficiaires du loto permettront de financer entre autres les sorties scolaires et autres actions organisées.

Nous vous donnons rendez-vous au Vide-Grenier qui se tiendra le dimanche 19 mai sur le parking de la salle des fêtes du Fabricou à Coux. Venez nombreux !

Ménage Repassage Jardinage Bricolage...

ACCES EMPLOI services

services à la personne

Prenez du temps pour vous !

04 75 65 60 46 - PRIVAS

EURL RAYNAUD Thierry

BOUCHERIE

CHARCUTERIE

07000 PRIVAS Tél. 04 75 64 32 51



RENCONTRES-GÉNÉRATIONS

L'objectif de l'association est de créer le lien entre les générations en proposant de nombreuses activités et en organisant des manifestations tout au long de l'année.



Notre conseil d'administration comprend 12 bénévoles très motivés et très actifs pour animer la commune.

Tous les jeudis après-midi, les adhérents peuvent venir dans la salle du Haut Fabricou pour se divertir autour d'un jeu de cartes ou d'un jeu de société.



Des équipes se forment pour jouer à la pétanque. Un atelier de bricolage a été institué et nous avons pu admirer les décorations sur les tables lors de nos repas. Tous se retrouvent pour le goûter, moment de convivialité et d'échanges bien apprécié.

La soirée du beaujolais nouveau s'est déroulée le

troisième jeudi du mois de novembre. Les assiettes ardéchoises préparées à l'avance se sont vite vendues, et de nombreuses personnes sont restées au

stand pour boire un verre ou tout simplement pour bavarder et passer un bon moment de convivialité. Malgré les caprices de la fée électricité, c'est assez tard que tout le monde s'est quitté ravi de cette soirée. Notre soirée repas variétés "années 80" a accueilli 120 personnes dans la salle des fêtes du Fabricou. Tout le monde s'est régalé avec le repas préparé par notre Président. Certaines personnes se sont déguisées façon "disco", et nous avons eu le plaisir d'applaudir la performance de notre groupe de danseurs et de danseuses pour leur chorégraphie. La piste de danse a été envahie par un large public. La soirée a été totalement réussie.



Au mois de décembre, d'ordinaire, c'est l'association qui invite les élèves de l'école du village de Coux à un goûter partagé, mais cette année changement de programme, ce sont les écoliers qui ont convié les adhérents à venir dans leur salle de motricité. Ils ont tout préparé eux-mêmes le matin : bricolage, décorations de table, desserts qu'ils ont partagé avec leurs invités après avoir joué et chanté tous ensemble. Le Père Noël a fait son apparition et a offert à chaque enfant un sachet de friandises. C'est dans ces moments très agréables de partage que l'on voit que notre association porte bien son nom, la rencontre entre les générations.

Dernière sortie de l'année pour notre Couxinelle lors de notre vente d'huîtres. Il ne faisait pas très chaud ce matin-là mais toutes les huîtres proposées ont été vendues, pour la plupart emportées. Et vers 11 heures, plusieurs personnes se sont installées sur les petites tables et ont dégusté leurs assiettes d'huîtres accompagnées d'un bon verre de vin blanc. A l'occasion de la nouvelle année, dans la salle des fêtes du Fabricou, les adhérents se sont réunis autour d'un repas. Très bon moment de partage et de détente. C'est en musique que l'après-midi s'est déroulée, sous la baguette de l'ami Germain. Au mois de février, notre marché de vente "boudin caillette" a eu beaucoup de succès.

La Place de la Gare était bien remplie : le public est venu nombreux tout au long de la matinée, et vers midi, il ne restait plus grand-chose sur l'étal installé sous le barnum. A cette occasion, notre association a partagé les lieux avec la Ligue contre le Cancer. Fin février, l'association a organisé son deuxième bal costumé.

Une centaine de personnes déguisées se sont présentées à la salle des fêtes du Fabricou. Très belle ambiance tout au long de la soirée, c'était très réussi. Notre association a participé au carnaval organisé par plusieurs associations couxoises. Le thème choisi : personnages et héros de cinéma. Pendant plusieurs jeudis après-midi, grande agitation dans la salle. Chacun a trouvé un costume de saison et tous se sont bien amusés à déambuler dans les ruelles de notre village pour accompagner les enfants déguisés.



Ce résumé de l'ensemble de nos activités est le reflet du dynamisme et de la bonne humeur que l'ensemble des bénévoles partage pour le plus grand plaisir de tous. Parmi les nombreuses activités à venir, le traditionnel concours de pétanque a eu lieu le 20 avril au Fabricou.

Le 14 juillet sera encore en fête à Coux avec un vide-dressing, un concours amical de pétanque et un repas en musique. Notre association s'est également inscrite pour tenir quelquefois la buvette lors des marchés du dimanche matin à Coux. Vous pourrez donc nous retrouver auprès de nos amis de l'Association du Marché de l'Ouvèze.

LYMPACT



L'association Lympact, avec le soutien d'Un jour Un lieu, a donné une conférence le 29 mars. Une cinquantaine de personnes très attentives, dont un nombre certain de malades. Une agréable soirée, enrichissante nous l'espérons.. Prenez soin de vous et des vôtres, protégez vous des tiques. Nous renouvellerons ce moment l'année prochaine.



LE MOULIN DE LA PATAUDÉE

Quelques nouvelles de nos meuniers, ils ne sont pas restés inactifs l'embellissement du site continue, nouveaux éclairages, préparation pour la fermeture du préau, les travaux vont bon train. Il faudra être prêt, car le grand jour approche, l'ouverture au public, c'est pour cette année.

Après tant de travail quelle satisfaction de pouvoir montrer aux visiteurs le résultat de tant d'années d'efforts. Afin de s'adapter à la nouvelle configuration de la Place d'Onclaire, un nouvel atelier a été aménagé ainsi qu'une nouvelle réserve, nos meuniers peaufinent leur installation. Il faudra être opérationnel en temps et en heure. Amis Couxoises vous pourrez être fier d'avoir dans votre commune ce site du moulin de la Pataudée qui grâce à la volonté de quelques uns a repris vie et porte dans ses murs la mémoire de notre village.



TEAM MTJ PROPULSION



1 an déjà ! Première bougie soufflée pour la team MTJ propulsion emmenée par Joël Allegoet qui a déjà participé avec son équipe à 4 rallyes en réalisant de bons résultats. Un début qui s'annonce prometteur, où l'ensemble du groupe (pilote, copilote, mécaniciens et staff d'organisation) apprend les rouages de la compétition.

2019 s'annonce tout aussi sportive avec la prévision de participer à 5 rallyes :

- Le 27 avril le Rallye du bassin Annonéen,
- Le 8 juin rallye de l'Écureuil à Montélimar,
- Le 7 septembre rallye du Picodon à Dieulefit,
- Le 2 novembre l'incontournable rallye de l'Ardèche
- Le 14 décembre rallye sur neige du Devoluy.

N'hésitez pas à venir nous encourager au bord des routes !

Pour l'heure, l'équipe bénévole continue de rechercher des sponsors qui permettent tout au long de l'année ces prouesses sportives. Elle prévoit également de ré-éditer la **Journée Pétanque** sous le soleil **du 21 septembre prochain.**



ARTS ET MÉMOIRES



Nous voici prêts pour traverser ensemble cette année 2019, beaucoup de beaux projets au programme. Comme il se doit l'année a commencé par l'assemblée générale qui a vu un nombreux public entériner les résultats 2018. Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir un petit nouveau (enfin façon de parler) au conseil d'administration il s'appelle Fred (1,90 m) toujours souriant toujours volontaire, bienvenue à toi Fred.

Notre président a accepté une nouvelle fois la charge présidentielle merci Roger ! Tout le conseil d'administration lui a emboîté le pas, merci à toutes et tous pour votre fidélité.

La première manifestation de l'année le loto de la St-Valentin a connu son succès habituel salle comble, des gagnants ravis, de beaux voyages et bien d'autres lots ont fait plaisir lors de cette belle journée familiale.



Nous avons aussi de beaux projets de voyages :

- **Journée en Margeride, un petit air de Far West avec visite de la réserve des bisons le 18/06/2019 -> (79 €)**
- **Déjeuner croisière dans les gorges de la Loire le 19/07/2019 -> (93 €)**
- **Séjour au Portugal du 21/09 au 28/09/2019 -> (749 €)**



Chers amis vous pouvez boucler vos valises ! Que d'occasion de se rencontrer et de passer ensemble des moments agréables, c'est l'esprit de notre association, ensemble faisons vivre notre village !!!



Contact pour réservation voyages :
Liliane Riffard : 06 74 54 60 34
Roger Sartre : 04 75 64 09 50



Nous vous invitons à venir passer de bons moments lors de nos prochaines manifestations de 2019 :

- JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS -> 18-19 MAI
- FÊTE DE LA MUSIQUE -> 22 JUIN
venez chanter et jouer d'un instrument, c'est scène ouverte !
- RANDO DE LA JAUBERNIE & CONCOURS de BOULES familial -> 30 JUIN
- VIDE GRENIER SEMI NOCTURNE -> 06 JUILLET

FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION - CHAUFFAGE
POMPE A CHALEUR
CUISINE PROFESSIONNELLE
ÉTUDE CONSEIL - INSTALLATION - S.A.V
04.75.64.55.24.



MARCHÉ DE L'OUVÈZE, C'EST REPARTI

Vous cherchez de bons produits dans un lieu convivial ? **Le marché de l'Ouvèze et sa buvette vous attendent tous les dimanches matins, de 8h à 13h du 2 juin au 29 septembre, Place de la Gare !** Comme chaque année, la buvette sera tenue par différentes associations couxaises. De nombreuses animations ponctueront les marchés tout au long de ces 4 mois. Bientôt circuleront des flyers avec le programme des animations. Venez défier vos enfants aux jeux en bois, faire un tour en calèche avec Dédé, pédaler pour vous faire une toupie, vous faire maquiller ou croquer par un caricaturiste, chantonner avec l'orgue de Barbarie et d'autres musiciens... Ne ratez pas le spectacle son et marionnette qui pose des galettes, ainsi que la crieuse qui déposera des papiers dans vos boîtes aux lettres pour vous inviter à proposer des mots, des phrases à crier au marché.

Oyez oyez, nous vous attendons nombreux et nombreuses !

Céline Berthier, présidente



ARDE TEXTILES

Des nouvelles d'Arde Textiles... L'année 2019 a commencé par notre assemblée générale, le bureau a été renouvelé pour un an, faute de nouveaux candidats : Nicole Scellier, présidente - Geneviève Astier, trésorière - Marie Josée Serran, secrétaire. Quatre nouvelles adhérentes sont venues renforcer nos rangs, Christiane Delaunay a organisé trois vendredis après-midis afin de réaliser une rapide formation et une présentation de nos activités.



Pour cette année de nombreux projets dont certains sont déjà réalisés :

Fabrication de sacs de modèles différents qui seront proposés à la vente, par l'association, lors de notre participation à la foire de Coux le 5 mai prochain.

Un stage avec Karine Larivière, Perlequirole, qui nous présente la broderie perlée au point de Lunéville. Bien sûr une demie

journée de pratique ne sera qu'une initiation, cette technique employée en Haute Couture nécessitant une formation de longue durée et une grande pratique. Six adhérentes ont participé. **Le 11 juin 2019**, une intervenante viendra nous initier "aux secrets" de l'utilisation, et à harmonie des couleurs dans l'art textile. **Une journée de l'amitié le 8 octobre** prochain, qui réunira dans la salle des fêtes du Fabricou, plusieurs clubs de Patch de la région, invités pour réaliser un objet textile surprise. Ainsi va la vie de notre association qui se développe grâce à l'accueil de la municipalité couxoise, l'énergie et la bonne entente des adhérentes.



MPSIO



MPSIO (*Mouvement poétique pour une société idéale oubliée*) a vu le jour en Ardèche vers Eyrieux et Doux maintenant Ouvèze à Coux. Il n'y a qu'une seule rivière et mille visages reflets de cent mille âmes Sartre, Roussillon, Fraysse Antoine, Gérard et Aude mille sept cent cinquante cinq, Turenne et la Bavière Deux mille les noms flottent sur la rivière. Il n'y a qu'une seule rivière aux noms divers : sables personnes, au bord de l'eau regrets inévitables charmes immenses chênes en fleurs un seul jour chiffré l'an battant béant rochers sentiers soucis désirs idées courants Lamastre vers la mer qu'un seul sentier, route chemin, rien, Dunière portant la touche de l'écrit de la voix l'éclat de l'un sur les berges (l'un de Bonnefoy) et le rugissement du soleil dans mai. En novembre 2018, nous avons proposé au Fabricou, une première rencontre dont le sujet était ALAIN philosophe poète. **Le deuxième week-end de novembre 2019 nous vous invitons à : UNE POÉTIQUE D'AMOUR ET DE MUSIQUE**, deux illustrations textuelles :

1) Gertrude dans la Symphonie Pastorale d' A. Gide : "le plus grand besoin de cette terre est de confiance et d'Amour".

2) Kurt Weil (compositeur 1900-1950) dans le livret de son opéra "Love life" (1948) fait entendre cette chanson exprimant : "Ni le progrès, ni l'économie ne sont la solution aux maux de la société, mais bien l'Amour". *Bien à vous et à tous , Le président, Ph. Weishaupt*

CHACUN POUR TOUS

Une toute nouvelle association Couxoise a vu le jour en ce début d'année ... "Chacun Pour Tous" a pour but de réunir les familles d'enfants porteurs de handicaps ou ayant des difficultés d'apprentissage, troubles du comportement... Cette association d'entraide organise des groupes de paroles entre les parents et des activités pour les enfants concernés et leurs fratries dans le but de créer du lien et des moments de convivialité. Les membres de l'association auront le plaisir de vous rencontrer les **dimanches 23 juin et 1er septembre prochains à la buvette du marché de l'Ouvèze**. Aurélie VARANDAS (Trésorière), Nadine CAILLAT (Secrétaire) et Marie CAILLAT (Présidente) restent à votre disposition pour toute information complémentaire par mail : chacunpourtous@outlook.fr Siège social : 355 chemin de Chabrières 07000 COUX.



Menuiserie ALU PVC

ARDECHE PVC

Champ-Roussel

RGE QUALIBAT

Magasin d'exposition

4 Rue Paule Chambaud - 07000 PRIVAS

Tél./Fax : 04 75 29 10 69 / 06 77 95 73 07

DÉCHETS VERTS

Inciter à la valorisation des déchets verts

Proposer des solutions alternatives adaptées aux besoins de vos concitoyens

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Les déchets organiques tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité.

Les collectivités peuvent proposer des aides à l'achat d'un composteur ou mettent des composteurs individuels à disposition.



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de

déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le développement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol. Un broyage préalable est nécessaire pour les végétaux de plus gros diamètre. Les collectivités peuvent proposer des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par les collectivités.

L'APPORT VOLONTAIRE EN DÉCHETTERIE

En déchetterie, les déchets verts seront valorisés :

▲ **La valorisation organique :** les déchets verts collectés sont généralement transférés sur des plates-formes de compostage pour valorisation organique.

▲ **La valorisation énergétique :** la méthanisation des déchets verts est une solution rentable pour des volumes importants. Elle fournit du biogaz permettant la production de chaleur et/ou d'électricité. Il est également possible d'utiliser les déchets verts comme combustible.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 580 déchetteries sont disponibles et 99% de la population est ainsi desservie.

ARRÊTER DE VOUS ENFLAMMER !

Les sanctions applicables



Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire est chargé de faire respecter dans sa commune les dispositions du règlement sanitaire départemental, notamment l'interdiction du brûlage des déchets verts ménagers et assimilés. Les infractions au règlement sanitaire départemental (RSD) sont sanctionnées en vertu de l'article B4.

Le non respect d'un RSD, et notamment de l'interdiction du brûlage à l'air libre, constitue une **infraction pénale** constitutive d'une **contravention** de 3^e classe. D'après l'article 131-13 du nouveau code pénal, la sanction applicable est une amende qui peut aller jusqu'à **450 euros**.

Les infractions au RSD peuvent être constatées par les agents de police municipale et par les officiers ou agents de police judiciaire (maires, policiers, gendarmes).



Informers les citoyens



L'interdiction du brûlage à l'air libre est parfois peu connue, mais s'applique pourtant partout, y compris en zone rurale. Une information dans chaque commune serait utile. Cela peut prendre la forme d'un article dans le bulletin municipal, mais aussi de plaquettes distribuées dans les boîtes aux lettres ou lors d'un rappel à la loi en cas de premier contact.



Déployer une démarche de police adaptée

- sensibiliser le personnel communal ;
- lors d'un premier constat, procéder à un **rappel** de la loi, par exemple en distribuant une plaquette d'information ;
- sanctionner par l'établissement d'une **contravention** en cas de récidive.



NUISIBLES / ARS



TOUS ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

3 jeunes, engagés en service civique de janvier à juin 2019, ont été recrutés et formés par l'ARS pour sensibiliser, conseiller, apporter des bonnes pratiques

et organiser des actions collectives dans la région.

Pour lutter contre ces espèces, vous pouvez agir ! LES ACTIONS PREVUES A COUX

Sensibilisation par des visites en **porte-à-porte** du 4 au 7 juin 2019 et avec possibilités d'interventions pédagogiques dans les écoles et d'une promenade de découverte et de lutte contre les espèces nuisibles

Référents service civique

Référente chenille processionnaire
lucie.fournier-brieting@ars.sante.fr
04.26.20.92.83

Référente tique & moustique tigre
galice.orguelt@ars.sante.fr
04.26.20.92.83

Référent ambrosie
etienne.girault@ars.sante.fr
04.26.20.92.81



MOTION POUR L'HÔPITAL

Début octobre 2018, le Directeur Général de l'Agence Régional de Santé Auvergne Rhône-Alpes annonçait le placement sous tutelle du Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche.

Un déficit important, consécutif à une baisse d'activité et à une augmentation des charges de personnel, appelle à ce stade un soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, la nomination d'un administrateur provisoire et à un placement sous tutelle de l'établissement.

Le Conseil Municipal de Coux a pris acte des difficultés que rencontre l'hôpital et souhaite, que dans un avenir proche, le personnel retrouve sérénité et que, de nouvelles perspectives permettent de sortir au plus vite de l'impasse budgétaire actuelle.

Les élus couxois estiment indispensable, après le rendu de l'administrateur provisoire, la mise en place d'un management et d'une gestion responsable.

Nous entendons beaucoup parler de la fermeture de la maternité, doit-elle à elle seule, porter le déficit de l'hôpital ?

Il nous semble important qu'une direction permanente, dédiée au centre hospitalier permette de développer l'établissement au profit des nombreux usagers de notre bassin de vie. La fermeture de la maternité, des services de notre centre hospitalier aurait une incidence forte sur l'attrait de notre territoire et l'économie locale.

Il est inconcevable qu'une ville préfecture, en milieu rural et zone de montagne ne dispose pas d'un Centre Hospitalier au service des habitants de son territoire.

Les élus couxois, affirment leur attachement à la pérennisation des moyens et à la totalité des services du Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche.

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Coux - 25 Mars 2019

INAUGURATION DE L'ESPACE D'ONCLAIRE

**La municipalité de Coux
vous invite
à l'inauguration des aménagements
de l'Espace d'Onclaire
le vendredi 7 juin à partir de 16h**

Visite des locaux par les élus
et le personnel des services techniques
suivie d'un apéritif dînatoire et d'un concert.

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES

**DIMANCHE
26 MAI 2019**

**Bureaux de vote
de Coux ouverts
de 8h à 18h**

Pour plus d'informations :
[www.interieur.gouv.fr/
Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)
www.cettefoisjevote.eu



delt 
Signalisation routière ardéchoise depuis 1972 

delta@groupe-helios.fr

Chemin Chamaras - 07000 PRIVAS - tél. 04 75 65 99 78 fax. 04 75 65 99 79

www.groupe-helios.fr 

**imprimerie
Cévenole**

Toutes vos solutions de communication

contact@imprimerie-cevenole.com
Place d'Onclaire - 07000 COUX - 04 75 64 18 60
www.imprimerie-cevenole.com